

Fiche à compléter (en lettres majuscules) et à retourner signée par courrier ou par mail à :

- Région Normandie – DTPR – Service Nomad Car – CS 50523 - 14035 CAEN CEDEX 1
- nomad-car@normandie.fr

Délais de traitement du dossier : 15 jours ouvrés à compter de la date de réception de la demande par mail ou par courrier (cachet de la Poste faisant foi)

(réservé à l'administration)

TITULAIRE DE LA CARTE

Nom : Prénom :
 Date de naissance : / / Sexe : ☐ F ☐ M
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 N° de téléphone fixe : Mobile : Courriel :
 Situation : ☐ Salarié ☐ Étudiant ☐ Retraité ☐ Apprenti ☐ Scolaire ☐ Autres
 Téléchargez gratuitement l'application NOMAD Car Normandie pour rester informé de l'actualité du réseau Nomad Car

REPRÉSENTANT LÉGAL / TUTEUR (à remplir uniquement si différent du titulaire de la carte)

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Commune :

INFORMATIONS SCOLAIRES (à remplir uniquement pour les élèves ne respectant pas le règlement régional du transport scolaire)

Établissement scolaire fréquenté : commune :
 Classe fréquenté (ex : 6^e, terminale...) : ☐ Demi-pensionnaire ☐ Interne

TRAJET

Point de montée : commune :
 Point de descente : commune :
 N° de circuit scolaire ou ligne commerciale :
 Jours d'utilisation prévus : ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi
 Fréquence d'utilisation prévue : ☐ Régulière ☐ Occasionnelle

MODE DE PAIEMENT

☐ Chèque ☐ Espèces ☐ Carte bancaire (uniquement dans les agences revendeurs du réseau Nomad Car - voir site internet nomad.normandie.fr)

☐ J'atteste sur l'honneur l'exactitude
des renseignements portés ci-dessus

Date :

Signature (du représentant légal pour les mineurs)

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la délivrance d'un abonnement commercial par la Région Normandie. Les destinataires des données sont la Direction des Transports Publics Routiers et la Direction des Finances et de l'Appui au Pilotage de la Région Normandie, le prestataire de la solution logicielle WOP, du prestataire de la solution numérique, les dépositaires, les gares routières, les forces de l'ordre et selon les services utilisés, le syndicat mixte Atoumod et son prestataire ainsi que l'imprimeur des titres de transport papier. Les données seront conservées pendant toute la durée de validité de l'abonnement puis 2 ans après le dernier trajet pour le suivi de la facturation. Elles seront susceptibles d'être réutilisées à des fins de statistiques internes. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données - Abbaye aux Dames - Place Reine Mathilde - CS 50523 - 14035 CAEN Cedex - E-mail : dpo@normandie.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. »

Attention : une fiche d'inscription incomplète ou mal remplie vous sera renvoyée

**Région Normandie
DTPR - Service Nomad Car
CS 50523
14035 CAEN CEDEX 1**

La carte 10 trajets est utilisable sur le réseau Nomad Car (sauf lignes express 122 et 216). Elle doit être présentée en cas de contrôle. Toute utilisation non conforme à ces dispositions constitue une situation irrégulière pouvant entraîner des sanctions (voir règlements régionaux des transports).

> SUR LIGNES COMMERCIALES ET TRANSPORT À LA DEMANDE

Cette carte billettique est non nominative et a une durée de validité illimitée. Elle doit être validée à chaque montée à bord, même en cas de correspondance. Elle est valable pour 10 trajets entre les zones tarifaires de départ et d'arrivée choisies.

TARIFS

1 ZONE TRAVERSÉE	2 ZONES TRAVERSÉES	3 ZONES TRAVERSÉES	4 ZONES ET + TRAVERSÉES
SELON LE DÉCOUPAGE DES ZONES DISPONIBLE SUR LE SITE NOMAD.NORMANDIE.FR			
16 €	23 €	31 €	37 €

Consultez le calculateur de tarifs sur le site nomad.normandie.fr pour connaître le tarif correspondant à vos trajets

> SUR CIRCUITS SCOLAIRES

Cette carte billettique ou papier est nominative et est valable sur l'année scolaire 2025-2026. Elle doit être validée à chaque montée à bord à hauteur de 10 trajets, soit sur le valideur billettique Atoumod, soit directement auprès du conducteur afin qu'il valide chaque trajet. Ce titre est valable selon le trajet défini lors de l'achat uniquement sur circuit scolaire. Il est à noter que les circuits scolaires ne fonctionnent pas les mercredis après-midi ni pendant les vacances scolaires (calendrier déterminé par le ministère de l'éducation nationale). Ce titre est accordé sous réserve des places disponibles (notamment après les inscriptions de la rentrée scolaire).

TARIFS :

23 € TTC

> RÈGLEMENT

- par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de la « régie des transports » (encaissement au comptant)
- en espèces ou par carte bancaire en vous rendant dans les bureaux du réseau Nomad Car – voir site internet nomad.normandie.fr

Les tarifs sont indiqués en prix TTC et tiennent compte de la TVA applicable au début de l'abonnement (10%). Tout changement de taux applicable de TVA sera automatiquement répercuté sur le montant des prélèvements.

> DUPLICATA

En cas de perte ou de vol, aucun duplicata ne sera délivré. L'utilisateur devra racheter une nouvelle carte s'il souhaite continuer à prendre le transport Nomad Car.